



Nantes, le 01 JUIL. 2020

Le Président  
du Conseil départemental

Monsieur le Président de la République  
Palais de l'Élysée  
55, rue du Faubourg Saint-Honoré  
75008 Paris

Monsieur le Président de la République,

Le 30 juin, Salah Hamouri, avocat et citoyen franco-palestinien, a été arrêté par l'armée israélienne alors qu'il se rendait dans un centre médical à Jérusalem pour réaliser un test COVID afin de pouvoir venir à Paris où résident sa femme et sa fille. Il semble qu'aucun motif ne lui ait été communiqué par les autorités.

L'arrestation de notre concitoyen sans que le chef d'accusation ne soit connu et sans que son avocat ne puisse accéder au dossier semble inadmissible dans un État de droit. Les autorités françaises ne doivent pas fermer les yeux devant une violation aussi manifeste des droits de l'Homme.

Notre inquiétude est vive concernant notre compatriote qui pourrait rejoindre les 6128 prisonniers politiques palestiniens dans les prisons israéliennes, parmi lesquels 450 sont toujours en détention administrative c'est-à-dire sans procès ni chef d'inculpation.

Je vous demande donc d'agir dès aujourd'hui avec conviction, au nom de la France, pour protéger et obtenir la libération immédiate de Monsieur Salah Hamouri.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma très haute considération.

---

Philippe GROSVALET